

1.14. Tableau des compétences

Les compétences sont organisées en sept catégories : soins aux chiens, travail avec les chiens, entretien et maintenance, encadrement des activités, accueil et animation, gestion de l'activité, et suivi administratif.

Le titulaire du certificat de guide d'attelage canin niveau 1 est capable :

	Degrés 1 et 2	Degré 3
Soins aux chiens	<ul style="list-style-type: none"> • D'appliquer un plan journalier d'hygiène, de santé et de nutrition pour les chiens vivant en chenil. • De contribuer au bon état général des chiens dont il a la charge, par ses attitudes et ses comportements. • De signaler des états de santé élémentaires préoccupants (ex. : diarrhée, boiterie, blessure). • De suivre un protocole de soins juste après la tenue de l'activité. • D'appliquer les lois et règlements en vigueur vis-à-vis de la cruauté, du bien-être et de la sécurité des animaux ainsi que de la dangerosité des chiens. 	<ul style="list-style-type: none"> • De mieux comprendre et d'appliquer ses compétences de soins aux chiens, acquises lors de la formation initiale. • D'appliquer un plan d'hygiène, de santé et de nutrition pour les chiens lors d'activités d'excursion ou d'expédition (dans les entreprises formatrices offrant ces activités). • De participer à la préparation de la logistique liée aux activités d'excursion ou d'expédition (dans les entreprises formatrices offrant ces activités).
Travail avec les chiens	<ul style="list-style-type: none"> • D'interagir de façon appropriée et efficace avec l'espèce canine : notions de base sur la communication chez le chien et l'humain. • De participer aux déplacements de chiens dans un chenil. • De participer à l'installation et à la désinstallation de chiens sur une ligne de piquetage (ligne d'attente, en anglais : <i>drop line</i> ou <i>stakeout</i>). • D'installer les attelages sur les chiens et de les retirer. • De placer et de retirer les chiens sur leur ligne de trait respective. 	<ul style="list-style-type: none"> • De mieux comprendre et d'appliquer ses compétences de travail avec les chiens, acquises lors de la formation initiale.

	<ul style="list-style-type: none"> • De connaître et d'exécuter les manœuvres techniques liées à la conduite d'un attelage canin. • De travailler avec un nombre de chiens permettant le contrôle optimal de l'attelage. • De mettre en confiance, d'encourager et de motiver les chiens. • De gérer le fonctionnement des chiens de son attelage de façon appropriée et efficace lors de l'activité. • De participer à l'entraînement sportif et éducatif de chiens sans difficultés d'apprentissage. • D'utiliser des actions adaptées en cas de difficulté avec les chiens. 	
Entretien et maintenance	<ul style="list-style-type: none"> • De participer à l'entretien, au rangement et à la réparation du matériel ainsi qu'à la maintenance des infrastructures et des parcours selon un plan journalier. • De signaler un élément à risque observé dans le matériel, les infrastructures ou les parcours. • D'utiliser une trousse de réparation pour une activité de randonnée. 	<ul style="list-style-type: none"> • De mieux comprendre et d'appliquer ses compétences d'entretien et de maintenance acquises lors de la formation initiale. • D'utiliser une trousse de réparation pour une activité d'excursion ou d'expédition (dans les entreprises formatrices offrant ces activités).
Encadrement des activités	<ul style="list-style-type: none"> • De connaître les pratiques responsables et sécuritaires propres au rôle de guide et d'encadrer l'activité sur un parcours connu et reconnu. • De communiquer efficacement avec les participants et l'équipe d'encadrement. • De présenter un exposé (<i>briefing</i>) sur la sécurité aux participants et de veiller à l'application des règles de sécurité énoncées. • De tenir compte de son bien-être et de celui des participants. • De contribuer au bon déroulement de l'activité par ses attitudes, ses comportements et son professionnalisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • De mieux comprendre et d'appliquer ses compétences d'encadrement d'activités acquises lors de la formation initiale. • De veiller à adapter la puissance et les particularités des attelages confiés aux participants au cours de la randonnée, de l'excursion ou de l'expédition. • De distinguer les participants en difficulté et d'agir en conséquence. • D'enseigner aux participants les techniques de conduite d'un attelage canin. • D'analyser et de perfectionner les aptitudes des participants.

	<ul style="list-style-type: none"> • D'exécuter les manœuvres de départ et d'arrivée des attelages canins des participants. • De transmettre les consignes de changement d'allure et de direction. • De veiller à ce qu'il y ait des pauses durant l'activité. • De participer au convoyage, à l'attelage et aux désattelage des chiens (ex. : prendre un participant à bord de son traîneau, embarquer sur le patin de traîneau d'un client pour l'aider lors de certaines manœuvres comme le freinage dans un passage technique, attacher des traîneaux au cours de la randonnée, démêler des chiens, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • De mettre en confiance, d'encourager et de motiver les participants. • D'utiliser des dispositifs de communication et d'orientation. • D'appliquer les procédures d'appel des secours et les procédures à suivre en cas d'incident, d'accident, d'évacuation, de recherche et de sauvetage. • D'encadrer la pratique des participants lors de randonnées, d'excursions ou d'expéditions (dans les entreprises formatrices offrant ces activités).
Accueil et animation	<ul style="list-style-type: none"> • De participer à l'accueil physique des participants et d'adapter son discours (contenu et forme) aux besoins. • De suivre un protocole de vérification de l'équipement des participants. • De renseigner les participants sur l'histoire et les pratiques relatives aux attelages canins au Québec et à l'international ainsi que sur les organismes et les intervenants dans ce domaine. 	<ul style="list-style-type: none"> • De mieux comprendre et d'appliquer ses compétences d'accueil et d'animation acquises lors de la formation initiale. • D'accueillir des participants de tous âges et ayant diverses aptitudes et motivations. • De vérifier le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques de chaque participant et d'agir en conséquence.
Gestion de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> • De comprendre et d'assumer pleinement les types de responsabilités du guide vis-à-vis des lois en vigueur au Québec. • De comprendre et d'appliquer adéquatement le contenu de la norme 2.13* du programme d'accréditation d'AEQ de même que les lois en vigueur concernant la sécurité, le bien-être et la dangerosité des chiens. • De suivre un protocole de vérification et de sécurisation du lieu de départ de l'activité et du parcours. • De suivre un protocole de vérification des équipements du guide et des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> • De mieux comprendre et d'appliquer ses compétences de gestion de l'activité acquises lors de la formation initiale. • D'acquérir une connaissance pratique des lieux d'activités. • D'aider un chef de voyage dans ses tâches. • De régler les équipements d'attelage canin. • De comprendre et de mettre en œuvre un plan de gestion des risques et un plan de gestion de la sécurité. • D'assister aux réunions du personnel.

	<p>d'attelage canin des participants juste avant le début de l'activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • De suivre un protocole de vérification et de préparation des chiens juste avant le début de l'activité. • D'installer les équipements d'attelage canin sur l'aire d'activité. • De faire les bons choix en fonction des facteurs qui ont une incidence sur l'activité (météo, condition physique et mentale des chiens, etc.), des imprévus et des contextes. • D'assurer ses responsabilités en ce qui concerne la protection de l'environnement. • De suivre un protocole de clôture d'activité. • D'évaluer ses actions et d'en rendre compte. 	
Suivi administratif	<ul style="list-style-type: none"> • De comprendre, de transmettre et d'inscrire des données administratives et des données professionnelles (ex. : rétroaction de l'activité, journal de bord, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • De mieux comprendre et d'appliquer ses compétences en suivi administratif acquises lors de la formation initiale.

*Norme 2.13 du programme d'accréditation d'AEQ : Garantir des soins et des entraînements aux animaux associés à la pratique de l'activité, dans la détente, en tenant compte de leurs capacités et de leurs conditions biologiques du moment et en développant une relation de confiance réciproque. Pour cela, l'entreprise travaille avec l'animal en respectant la biologie du comportement et les processus d'apprentissage, tout en minimisant les réponses de réactions. Pour la vie en collectivité, rechercher des formules où l'environnement offre sécurité et aisance aux animaux. Rendre visite aux animaux quotidiennement, installer une routine d'inspection et de sociabilisation tout en réduisant les difficultés observées. Faire un suivi des animaux avec des professionnels de la santé animale et posséder des procédures pour les situations qui nécessitent des premiers soins pour les animaux. Choisir les compromis les moins dommageables au regard des besoins de l'espèce impliquée.